Image not found or type unknown

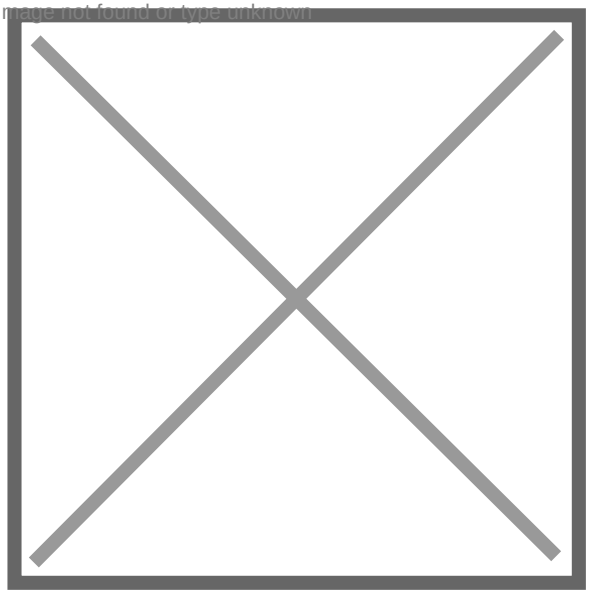

Indemnisation par la préfecture

Par **fanfan**, le **17/10/2013** à **14:13**

bonjour,

j'ai eu un litige avec la préfecture de haute savoie concernant un terrain constructible.
le tribunal administratif de Grenoble a reconnu la faute de la préfecture qui avait refusé le permis de construire.
le tribunal a donc condamné la préfecture à me verser une indemnité. La préfecture n'a pas fait appel de la décision. aujourd'hui après plusieurs relances et un délai de 4 mois aprés le délai d'appel (donc 6 mois depuis le jugement du tribunal administratif...) je n'ai toujours pas été indemnisé la préfecture invoquant le manque de fonds!!!! quand serais-je indemnisé?
quels sont les recours possibles?
MERCI

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés